

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2018

Aménagement future mairie : signature avenants

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les avenants n°1 avec les entreprises SAS NOUVELLE BERNARDEAU, DUBAS, RIDIRA-MATHIEU-GUENANT, BHM, SAS ADAM, APPIC, TETOT, EEITC et AXIMA.

Convention Office National des Forêts –équipements d'accueil

L'accord de partenariat de 3 ans, relatif au financement de l'entretien des équipements d'accueil du public de la forêt de Châteauroux est renouvelé avec l'ONF. La participation annuelle de la commune s'élève à 895,60€TTC. Les travaux à financer annuellement seront d'au moins 7 800€ TTC.

Convention Office National des Forêts –propreté en forêt

L'accord de partenariat de 3 ans, relatif au financement de la propreté de la forêt de Châteauroux est renouvelé avec l'ONF. La participation annuelle de la commune est établie à 535,92€TTC. Les travaux à financer annuellement seront d'au moins 4 850€ TTC.

Prix vente terrain Saint-Martin

Le conseil municipal décide de retirer la délibération du 29 mai 2018 et redéfinit le prix de cession des 2 terrains constructibles en drapeau qui restent à vendre.

Projet pédagogique multi-accueil

Le conseil municipal à adopter le projet pédagogique du multi-accueil « Les Pitchouns ».

Personnel

Suite au retour à la semaine de 4 jours, le conseil municipal approuve la modification du temps de travail des agents spécialisés des écoles maternelles.